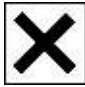




**SOPRAGGLO**  
ESCLES

4 Route de Fouilloy  
60220 ESCLES ST PIERRE  
Tél : 03 44 04 20 20 Fax : 03 44 04 51 49

Bon No : <b>001097219</b>	1ere Gachée : 14:35 (1) Quantité : 7.50 m3	Date : 23/03/2026 012603208635 Réf. commande(2) : 01.34.07.17.77	Zone : ZONE 02 Véhicule : ED749MP SOP09 Chauffeur : JULIEN JULIEN Transport :			
Client : SMTP SMTP SARL 3A7 BVD DE LA MUETTE 95140 GARGES LES GONESSE		Chantier : POIX DE PI POIX DE PICARDIE RUE DU CPT FAY 80290 POIX DE PICARDIE	CONSEILS DE SECURITE: Xi:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures 			
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle	DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier	RETOUR centrale	ATTENTE 00:00	Quantite Origine : 7.00 m3 Quantite Restante : 0.00 m3 Livree Reelle : 7.50 m3	
Code Formule PROJ7	Désignation(6)(8) PRODUIT SPECIAL	Certification	Classe d'exposition(3) AUCUNE	Classe chlorure 0.40 %	Consistance(7) AUCUNE	Dmax 12
Ciment(type et classe) CEM III/B 42,5 L – LH/SRCE PM CP1 NF		Additions(type) 400		Dosage(C+Ka)(5) 400		Résistance caractéristique(4)
Appellation commerciale : Projeté 400 kg D12 III 42 PM			Carac. complementaire :		TEMPERATURE : 21°C	
Propriétés spécifiées :						
SERVICES			ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
			PRE 510 0.1 %		Nom: Signature du client:	
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:			Signature:			

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée  
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié  
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm  
(4) contrôle de la résistance sur cubes.  
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.  
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.  
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.  
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN  
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non